

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION N<sup>o</sup> 2-13**  
**CONSEIL DE SURVEILLANCE DES NORMES ACTUARIELLES**  
**Montréal, QC**

**Le mercredi 18 septembre 2013**

**Présents :** Bob Baldwin  
Michel Benoit  
Bob Christie (*par téléconférence*)  
Winston Maharaj  
Norma Nielson  
Peter Patterson (*par téléconférence*)  
Michel Sanschagrin

Jacques Valotaire, *président*  
Jill Wagman  
Steven Wolff, *vice-président (par téléconférence)*  
Jim Christie, *membre d'office*  
Michel Simard, *membre d'office*  
Leona Campbell, *employée de l'ICA*

**Absente :** Tricia O'Malley

**Invité :** Gilles Mercier, *conférencier invité pour le point 7*

Jacques Valotaire, président du Conseil de surveillance des normes actuarielles (CSNA), souhaite la bienvenue aux membres du CSNA, s'assure du quorum et déclare l'assemblée ouverte à 9 h.

**Point 2-13.1 Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté tel que soumis et la motion suivante est présentée.

**Motion 2-13.1 Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.**

**Proposée par : Michel Sanschagrin**

**Appuyée par : Norma Nielson**

**Adoptée**

**Point 2-13.2 Adoption du procès-verbal**

**Motion 2-13.2.1 Que le procès-verbal de la réunion du CSNA tenue le 28 mars 2013 soit approuvé tel que présenté.**

**Proposée par : Michel Benoit**

**Appuyée par : Jill Wagman**

**Adoptée**

**Motion 2-13.2.2 Que le procès-verbal de la réunion du CSNA tenue le 3 juillet 2013 soit approuvé tel que présenté.**

**Proposée par : Michel Benoit**

**Appuyée par : Jill Wagman**

**Adoptée**

### **Point 2-13.3 Rapport du président de la Commission des mises en candidature du CSNA**

Steven Wolff, président de la Commission des mises en candidature (CMC) du CSNA, présente un compte rendu de la réunion ayant immédiatement précédé la réunion du CSNA et portant sur la composition du CSNA, de la CMC du CSNA et du Conseil des normes actuarielles (CNA).

#### *1. Composition du CSNA*

La CMC a discuté de la planification de la relève pour cinq membres dont le mandat prendra fin en décembre 2014. Ceux de Jacques Valotaire et de Norma Nielson se termineront à ce moment. On invite le CSNA à suggérer de nouveaux membres, idéalement des candidats du Québec et de l'Ouest du Canada. Peter Patterson, Michel Benoit et Tricia O'Malley ont accepté de prolonger leur mandat.

#### *2. Composition du CNA*

Jim Christie présente une mise à jour concernant la composition du CNA et la planification de la relève.

**Motion 2-13.3 Que Michael Banks soit nommé vice-président du CNA dès maintenant pour un mandat qui prendra fin en juin 2014.**  
**Proposée par : Bob Christie**  
**Appuyée par : Winston Maharaj** **Adoptée**

### **Point 2-13.4 Rapport du président du Conseil des normes actuarielles**

Jim Christie fait le point sur les activités du CNA. En plus du rapport écrit, les points suivants sont exposés :

- Le projet de révision de la partie 6000 portant sur les régimes d'avantages sociaux postérieurs à l'emploi est terminé et le groupe désigné a été dissout.
- Le plus grand défi consistera à rédiger des normes actuarielles en conformité avec la Norme internationale d'information financière (IFRS) 4, phase 2. L'exposé-sondage a été publié. Il devrait entrer en vigueur en janvier 2018 et exigera que nous apportions d'importantes modifications à nos normes actuarielles, en particulier au chapitre de l'assurance-vie, compte tenu du fait que l'approche que nous connaissons sous le nom de méthode canadienne axée sur le bilan (MCAB) ne sera plus permise. Comme il s'agira d'une norme comptable mondiale, nous espérons nous doter d'une norme actuarielle mondiale. La difficulté la plus importante sera d'obtenir un consensus mondial et de l'amener au Canada sans imposer de contraintes indues aux actuaires ou aux sociétés d'assurance du Canada. Les échéanciers constitueront une question importante étant donné qu'il faut plusieurs années pour aboutir à une norme. L'IFRS 4 devrait être prête en 2018. Simon Curtis dirigera un nouveau groupe désigné qui sera chargé de faire état des commentaires du CNA à l'égard de la déclaration d'intention et de l'exposé-sondage subséquent et de présenter une proposition de norme pour le Canada. Le groupe désigné dispose d'un groupe de bénévoles complet représentant tous les volets de la profession.

- La norme relative à l'expertise devant les tribunaux a été publiée et accueillie favorablement par la communauté concernée.
- La nouvelle norme relative aux évaluations de liquidation hypothétique des régimes de retraite a été approuvée. Le CNA attend l'approbation de la note éducative connexe et devrait publier simultanément les deux documents au cours des prochaines semaines.
- Le groupe désigné sur la modélisation a récemment été constitué, et une déclaration d'intention devrait être prête pour la prochaine réunion du CNA.
- La NIPA 1 relative aux principes actuariels généraux a été approuvée par l'Association actuarielle internationale (AAI).
- Des hypothèses de réinvestissement économique resserreront les règles dans le cadre de la MCAB. Les démarches à cet égard ont été entamées il y a un an étant donné qu'il était risqué d'attendre l'IFRS 4. On souhaiterait idéalement qu'une norme révisée soit prête avant la fin décembre 2013 pour entrer en vigueur au plus tôt en décembre 2014 afin que toutes les parties concernées aient le temps d'accomplir le travail préparatoire. Le groupe désigné a publié une étude d'impact quantitative (EIQ), laquelle a révélé d'importants problèmes liés au paramétrage à l'égard de l'exposé-sondage proposé; on a donc rédigé une seconde EIQ. L'échéance était fixée au 6 septembre. Le groupe désigné examinera le tout et préparera un exposé-sondage en vue d'une approbation à l'occasion de la réunion du CNA du 8 octobre. Une période de 60 jours aux fins de commentaires serait établie. La norme définitive devrait être prête au début de 2014.
- Le CNA a presque terminé la modification de la norme relative aux régimes de retraite afin de permettre la promulgation des tables de mortalité qui sont actuellement incorporées à la norme. On propose de procéder d'abord à la promulgation de la table actuellement incorporée, mais on promulguera une nouvelle table au début de la nouvelle année. Des commentaires devraient nous revenir d'ici la fin septembre. Les tables publiées indiquent une amélioration substantielle de la mortalité, ce qui augmente le passif pour les régimes de retraite établi selon les tables actuelles.
- Un commentaire selon lequel les normes générales s'appliquent aux normes applicables aux domaines de pratique a été intégré à chacune de ces dernières. Ces liens aux normes générales ont été ajoutés pour clarifier le fait que d'autres normes s'appliquent également.

### **Point 2-13.5 Code de conduite du CNA**

Les problèmes soulevés à l'occasion de la réunion de mars ont été pris en charge. Le code de conduite devrait être élargi de manière à viser aussi les groupes désignés. Chaque agent de liaison devrait exprimer cette attente à son groupe désigné. Jim demandera aux membres du CNA d'examiner le code de conduite afin de déterminer comment on pourrait les modifier pour y inclure les membres des groupes désignés.

**Motion 1-13.2.1** Que le code de conduite du CNA soit approuvé tel que présenté.

**Proposée par : Michel Sanschagrin**

**Appuyée par : Bob Christie**

**Adoptée**

#### **Point 2-13.6 Plan stratégique du CNA**

Le document d'orientation stratégique a fait l'objet d'une mise à jour. L'ordre des priorités présentées à la diapositive 4 a été modifié. À la diapositive 13, les dates ont été modifiées afin qu'on ne révise qu'une norme par année plutôt que de surcharger une année ou une autre. Jill dit estimer que la révision des normes relatives aux régimes de retraite est trop éloignée. Bob Baldwin souligne qu'il devrait y avoir une compréhension claire à l'égard des points qui doivent obligatoirement être visés par des normes de pratique à l'égard des domaines pour lesquels il n'existe pas de normes applicables à la pratique. Jim Christie mentionne que la création de normes pour les petits domaines de pratique nécessiterait beaucoup de temps, bien que l'on puisse l'envisager pour la GRE, qui est en croissance. Les ressources sont limitées pour mener à bien une entreprise de cette envergure.

**Motion 2-13.6** Que le plan stratégique du CNA soit adopté tel que présenté.

**Proposée par : Michel Benoit**

**Appuyée par : Bob Christie**

**Adoptée**

#### **Point 2-13.7 Conférencier invité : Jean Mercier**

Jacques Valotaire présente Jean Mercier, professeur à l'Université Laval. M. Mercier présente un exposé abordant les nombreux défis que pose l'intervention dans des questions d'intérêt public.

Voici quelques importants facteurs :

- Il est important d'être neutre et de projeter une image de neutralité.
- Les critères de référence de l'intérêt public sont subjectifs et ne sont pas établis.

Voici des idées de réflexion pour le CSNA :

- Le CSNA et le CNA ne sont pas vraiment indépendants de l'ICA étant donné qu'ils sont financés par celui-ci. Y aurait-il des façons d'accroître leur indépendance?
- Le CSNA devrait-il trouver un autre moyen de nommer ses membres au lieu de les nommer lui-même?
- Y aurait-il lieu d'intégrer des membres plus récents plutôt que d'accueillir seulement des membres « chevronnés »?
- Isomorphisme : examiner des organismes semblables afin de voir comment ceux-ci gèrent les questions semblables à celles qui constituent les dossiers du CSNA.

### **Point 2-13.8 Autoévaluation du CNA**

En tout point, les résultats étaient les mêmes ou meilleurs que par les années précédentes. L'amélioration la plus marquée semble concerner la crédibilité auprès des parties prenantes externes. On a enregistré une réponse favorable à l'égard de la qualité de la gestion des groupes désignés. Le CSNA a formulé un commentaire selon lequel les orientations sont mieux établies et indiquant une nette amélioration dans l'ensemble grâce au travail des récents présidents et présidentes. Il devrait y avoir une discussion en ce qui concerne la relation et le rôle du CSNA à l'égard du CNA et la façon dont il protège l'intérêt public.

### **Point 2-13.9 Les régimes de retraite à risques partagés (RRP)**

Un groupe de travail constitué de tous les praticiens du CNA du domaine des régimes de retraite, dont Tony Williams, se penchera sur les problèmes et rédigera un rapport contenant des recommandations pour la réunion de décembre du CNA. On décidera alors s'il est nécessaire de former un groupe désigné.

Jill Wagman fait une distinction entre les régimes interentreprises et les RRP.

### **Point 2-13.10 Mandat du CSNA**

De petites modifications ont été apportées conformément aux commentaires issus de la dernière réunion.

**Motion 2-13.6**      **Que le mandat du CSNA soit approuvé tel que présenté et soumis à l'approbation du Conseil d'administration.**

**Proposée par : Michel Benoit**

**Appuyée par : Winston Maharaj**

**Adoptée**

### **Point 2-13.11 Mise à jour annuelle au Conseil d'administration de l'ICA**

Jacques remercie chacun de ses commentaires. Le document a été acheminé au Conseil d'administration.

### **Point 2-13.12 Assemblée publique de 2013**

Suggestions de sujets ou de conférenciers :

- L'éthique, l'intérêt public et la gouvernance en lien avec la structure de l'ICA – Tricia pourrait avoir des suggestions de conférenciers. Cela pourrait être admissible au perfectionnement professionnel continu (PPC) (professionnalisme).
- Paul McCrossan – Les RRP en lien avec la pratique actuarielle traditionnelle.
- La volatilité des rendements des obligations du Canada.

### **Point 2-13.13 Diagramme fonctionnel du CSNA pour 2013**

- *Michel Benoit trouvera un spécialiste en matière de placements à titre de conférencier lors de la réunion de décembre.*
- *Leona travaillera en collaboration avec Steven pour veiller à ce que le questionnaire d'autoévaluation soit envoyé dans les plus brefs délais.*

**Point 2-13.14 Révision des mesures à prendre**

On s'est acquitté de toutes les mesures notées lors de la dernière réunion.

**Point 2-13.15 Dates des réunions de 2013**

Le calendrier des réunions du CSNA pour l'année 2013-2014 est le suivant :

- Le 12 décembre 2013 – Toronto, ON (s'ensuivront l'assemblée publique et une réception)
- Le 8 avril 2014 – Toronto, ON (après-midi, suivi d'une séance mixte CNA/CSNA et d'un souper)
- Le 9 avril 2014 – Toronto
- Le 18 septembre 2014 – Montréal

**Point 2-13.16 Séance à huis-clos**

Le CSNA termine la réunion par une séance à huis-clos.

Puisqu'il n'y a pas d'autres points à discuter, la séance est levée à 14 h 30.